

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 2 OCTOBRE 2014

- Engagement à être signataire du contrat de territoire et à poursuivre les travaux d'assainissement tant au point de vue des réseaux que dans la reconstruction d'une station d'épuration performante
- Reconduction de la subvention annuelle attribuée à l'OGEC pour l'année 2014, en prenant comme base de calcul le nombre d'enfants inscrits et habitant la commune, soit 675 € x 35 enfants
- Exonération de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015
- Décision de confier à l'ONF une mission d'assistance pour la vente de gré à gré, par contrat d'approvisionnement, de bois résineux. L'ONF reversera à la commune, la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente et déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente, dont le montant est fixé à 1 % des sommes recouvrées.
- A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014, augmentation de 2 heures du temps de travail de l'agent d'entretien affecté au ménage de l'école et des communs du bâtiment de la mairie, qui passe de 16 heures à 18 heures hebdomadaires
- achat de la maison PUGET, cadastrée section E, parcelle 358, d'une contenance de 1 595 m<sup>2</sup>, pour la somme de 15 000 €, frais de notaire en sus.